BROSSART, Suc. GEORGE A.—
Taxe d'Etat de 1898............$1 50
Taxe de levée, district d'Orléans...... 38

Total............$1 88

337 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Monroe, Mary, Levée et Oak, désigné comme lot No 23 dans l'ilet No 140, mesurant 60 pieds de face à la rue Monroe sur 171 pieds de profondeur.

BLACK, Mme IDA V.—
Taxe d'Etat de 1898............$6 00
Taxe de levée, district d'Orléans...... 1 50

Total............$7 50

338 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fern, Burdette, Plum et Oak, désigné comme lot No 15, dans l'ilet No 154, mesurant 80 pieds de face à la rue Fern sur 100 pieds de profondeur.

LAISE, PETER—
Taxe d'Etat de 1898............$10 80
Taxe de levée, district d'Orléans.... 2 70

Total............$13 50

339 Quatre lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dante, Cambronne, Plum et Poplar, désignés comme lots Nos 19 à 22 dans l'ilet No 166, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur; lot No 22 formant l'encoignure des rues Cambronne et Poplar.

HALIN, Mme M. P—
Taxe d'Etat de 1898............$9 00
Taxe de levée, district d'Orléans...... 2 25

Total............$11 25

340 Neuf lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dante, Cambronne, Maple et Levée, désignés comme lots Nos 25 à 33, dans l'ilet No 7; lots Nos 29, 30 et 31 mesurant ensemble 40 pieds 3 pouces de face à la rue Cambronne, 0 pieds dans le fond sur 4 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 111 pieds sur l'autre ligne de côté; lot No 32 mesurant 30 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Cambronne et Maple; lot No 33 mesurant 30 pieds de face à la rue Maple sur 150 pieds de profondeur; lots Nos 25 à 28 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Levée sur 120 de profondeur.

CHALIN, Mme M. P—
Taxe d'Etat de 1898............$4 20
Taxe de levée district d'Orléans...... 1 05

Total............$5 25

341 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Elm, désigné comme lot No 18, dans l'ilet No 103, mesurant 30 pieds de face à la rue Elm sur 120 pieds de profondeur.

COATES, GEO. W.—
Taxe d'Etat de 1898............60c
Taxe de levée, district d'Orléans...... 15c

Total............75c

343 Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Joliet, Cohn et Spruce, désignés comme lots Nos 28 et 29 dans l'ilet No 259 mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Spruce sur 100 pieds de profondeur; lot No 29 formant l'encoignure des rues Spruce et Cambronne.

DE GRANGE, Mme LEA—
Taxe d'Etat de 1898............$30 00
Taxe de levée district d'Orléans..... 7 50

Total............$37 50

344 Une portion de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Cherokee, Pearl et St Charles, désignés comme le fond des lots Nos 15 à 19, la façade du lot No 14 et la partie du lot No 11 dans l'ilet No 61; le fond des lots Nos 15 à 19 mesurant 65 pieds de face à la rue Millaudon sur 150 pieds de profondeur; la façade du lot No 14 mesurant 30 pieds de face à la rue Millaudon sur 150 pieds de profondeur; la partie du lot No 11 mesurant 5 pieds de face à la rue Millaudon sur 150 pieds de profondeur.

DUNN, JOHN Sr.—
Taxe d'Etat de 1898............$3 00
Taxe de levée, district d'Orléans...... 75

Total............$3 75

345 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cherokee, Hillary, Burthe et Elm, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 102 mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur.

DAVIS, Suc. W., 1/6, et SOL. ROSENTHAL, 5/6—
Taxe d'Etat de 1898............$3 60
Taxe de levée, district d'Orléans..... 90

Total............$4 50

346 Quatre lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mary, Général Ogden, Levée et Oak, désignés comme lots Nos 3, 4, 5 et 6 dans l'ilet No 141; lot No 3 mesurant 39 pieds de face à la rue Levée sur 138 pieds 3 pouces de profondeur; lot No 4 mesurant 39 pieds de face à la rue Levée sur 86 pieds 11 pouces de profondeur sur une ligne de côté et 112 pieds 7 pouces sur l'autre de côté; lot No 5 mesurant 39 pieds de face à la rue Levée sur 121 pieds 3 pouces de profondeur sur une ligne de côté et 140 pieds sur l'autre ligne de côté; lot No 6 mesurant 39 pieds de face à la rue Levée sur 181 pieds 3 pouces de profondeur sur une ligne de côté et 155 pieds 7 pouces sur l'autre ligne de côté.

GREEN, WM PAUL—
Taxe d'Etat de 1898............$2 40
Taxe de levée, district d'Orléans 60

Total............$3 00

352 Une portion de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fern, Burdette, Commerciale et Pearl, désigné comme partie des lots Nos 8, 9 et 10, dans l'ilet No 54, mesurant 90 pieds de face à la rue Commerciale sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Commerciale et Fern.

GARNER, Mme CLARA—
Taxe d'Etat de 1898............$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans.... 45

Total............$2 25

354 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fern, Burdette, Plum et Oak, désigné comme lot No 4, dans l'ilet No 154, mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

GREEN, MARIA—
Taxe d'Etat de 1898............$3 00
Taxe de levée, district d'Orléans...... 75

Total............$3 75

355 Trois lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fern, Short, Green et Hickory, désignés comme lots Nos 18, 19 et 20, dans l'ilet No 223, mesurant ensemble 90 pieds de face à la rue Short sur 107 pieds 6 pouces de profondeur.

HOWARD, SOLOMON—
Taxe d'Etat de 1898............$3 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... 75

Total............$3 75

356 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Cherokee, Esther et Ann, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 29, mesurant 30 pieds 6 pouces 8 lignes de face à la rue Ann sur 142 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Ann et Cherokee.

HOWARD, SOLOMON S.—
Taxe d'Etat de 1898............$6 00
Taxe de levée, district d'Orléans.......1 50

Total............$7 50

357 Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cherokee, Millaudon, Esther et Ann, désignés comme lots Nos 19 et 20 dans l'ilet No 30, mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Esther sur 142 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur et formant ensemble l'encoignure des rues Esther et Cherokee.

HOOPER, JOSEPH J.—
Taxe d'Etat de 1898............$12 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... 3 00

Total............$15 00

359 La quatrième partie d'un ilet de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Short, Plum et Poplar, dans l'ilet No 168, mesurant 75 pieds 3 pouces de face à l'avenue Carrollton sur 275 pieds de profondeur.

HOPPER, THOMAS J.—
Taxe d'Etat de 1898............$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans 45

Total............$2 25

360 Dix lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Général Ogden, Maria, Cypress et Spruce, désignés comme lots Nos 11 à 20 dans l'ilet No 270; lots Nos 13 à 20 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Général Ogden sur 120 pieds de profondeur; lot No 13 formant l'encoignure des rues Général Ogden et Cypress; lots Nos 11 et 12 mesurant ensemble 60 pieds 2 pouces de face à la rue Cypress sur 150 pieds 6 pouces de profondeur.

HOPPER, THOMAS J.—
Taxe d'Etat de 1898............$4 80
Taxe de levée, district d'Orléans...... 1 20

Total............$6 00

361 Un ilet de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Mary, Général Ogden, Cypress et Sycamore, désigné comme ilet No 295 mesurant 301 pieds de face à la rue Mary sur 300 pieds de profondeur.

JANVIER, CHARLES—
Taxe d'Etat de 1898............ 90
Taxe de levée, district d'Orléans........ 23

Total............$1 13

364 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Cherokee, Esther et Ann, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 29, mesurant 30 pieds 6 pouces 8 lignes de face à la rue Ann sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur.

JOHNSON, MADISON—
Taxe d'Etat de 1898............60c
Taxe de levée, district d'Orléans,........15c

Total............75c

365 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cherokee, Millaudon, Mississipi et Macarty, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 41, mesurant 30 pieds de face à la rue Mississippi sur 150 pieds de profondeur.

JAMES, NEDOM—
Taxe d'Etat de 1898............ $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans..... 60

Total............ 3 00

366 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cherokee, Millaudon, Mississipi et Macarty, désigné comme No 7, dans l'ilet No 41, mesurant 30 pieds de face à la rue Cherokee sur 120 pieds de profondeur.

LOVE, N. P. L.—
Taxe d'Etat de 1898............$4 80
Taxe de levée, district d'Orléans...... 1 20

Total............$6 00

368 Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cherokee, Millaudon, Esther et Ann, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 30, mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Ann sur 42 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur.

LAFAYE, GEORGE, C.—
Taxe d'Etat de 1898............$22 80
Taxe de levée, district d'Orléans.... 5 70

Total............$28 50

369 Une portion de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin Jeannette et Paplar, désigné comme lots Nos 1 à 4, 26, 24 et partie du lot No 25 dans l'ilet No 181, le lot No 24 mesurant 30 pieds de face à la rue Poplar sur 150 pieds 6 pouce de profondeur; lot No 26, partie du lot No 25 mesurant 60 pieds de face à la rue Poplar sur 120 pieds 6 pouces de profondeur; lots Nos 1 à 4 mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 118 pieds de profondeur: lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Carollton et de la rue Poplar

LYONS, LEWIS W.—
Taxe d'Etat de 1898............$7 50
Taxe de levée, district d'Orléans. 1 88

Total............$9 38

370 Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cherokee, Hillary, Burthe et Elm, désignés comme lots Nos 12 et 13 dans l'ilet No 102, lot No 12 mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Elm sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Elm et Hillary; lot No 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Elm sur 120 pieds de profondeur.

LEVY, MAURICE M. et EDWARD MARX—
Taxe d'Etat de 1898............$1 20
Taxe de levée, district d'Orléans...... 30

Total............$1 50

371 Un ilet de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Monroe, Léonidas Palm et Stroelitz, désigné comme ilet No 575, mesurant 300 pieds de face à la rue Monroe sur 300 pieds de profondeur.

LAND, CHISTIAN—
Taxe d'Etat de 1898............60c
Taxe de levée, district d'Orléans...... 15c

Total............75c

372 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, à ce qui est connu maintenant comme West End borné par les avenues Lake et Lee, la rue Mercier et la ligne de division des frères Hazeur, désigné comme lot No 15, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Lake sur 120 pieds de profondeur.

MULLER, GEORGE—
Taxe d'Etat de 1898............$3 60
Taxe de levée, district d'Orléans...... 90

Total............$4 50

376 Une portion de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Joliet, Cohn et Spruce, désigné comme lots 7 à 10 et l'arrière du lot No 13, dans l'ilet No 259, lots Nos 7 à 10 mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Cohn, sur 100 pieds de profondeur; le fond du lot No 13 mesurant 20 pieds de face sur 100 pieds de profondeur.

N. O. HOME INVESTMENT CO. LT'D.—
Taxe d'Etat de 1898............$1 35
Taxe de levée, district d'Orléans...... 35

Total............$1 70

378 Cinq lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Léonidas, Cohn et Hickory, désignés comme lots Nos 19, 28, 29, 30 et 32 dans l'ilet No 239; lots Nos 19, 28 et 29 mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Cohn sur 100 pieds de profondeur; lots Nos 30 et 32 mesurant chacun 20 pieds de face à la rue Léonidas sur 150 pieds de profondeur.

N. O. HOME INVESTMENT CO. Limited—
Taxe d'Etat de 1898............ $1 71
Taxe de levée, district d'Orléans....... 43

Total............$2 14

379 Six lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet bornée par les rues Léonidas, Joliet, Cohn et Hickory, désignés comme lots Nos 16, 18, 20, 21, 22 et 24 dans l'iet No 240, lots Nos 18, 20, 21, 22 et 24 mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Cohn sur 100 pieds de profondeur; lot No 18 formant l'encoignure des rues Cohn et Léonidas; lot No 16 mesurant 20 pieds de face à la rue Léonidas sur 150 pieds de profondeur.

N. O. HOME INVESTMENT CO, Ltd—
Taxe d'Etat de 1898............ 60c
Taxe de levée, district d'Orléans 15c

Total............ 75c

380 Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Joliet, Cohn et Hickory, désignés comme lots Nos 31 et 32 dans l'ilet No 240, mesurant chacun 20 pieds de face à la rue Joliet sur 150 pieds de profondeur.

N. O HOME INVESTMENT CO, Ltd—
Taxe d'Etat de 1898............ 54c
Taxes de levée, district d'Orléans...... 14c

Total............ 68c

381 Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Joliet, Cohn et Hickory, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 240, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Hickory, sur 100 pieds de profondeur.

N. O HOME INVESTMENT CO., Limited—
Taxe d'Etat de 1898,............$3 45
Taxe de levée, district d'Orléans..... 87

Total............$4 32

382 Treize lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Joliet, Cohn et Spruce, désignés comme lots Nos 20 à 27 et 30 à 34 dans l'ilet No 259; lots Nos 20 à 27 mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Spruce sur 100 pieds de profondeur; lots Nos 30 à 34 mesurant chacun 20 pieds de face à la rue Cambronne sur 150 pieds de profondeur.

N. O. HOME INVESTMENT CO., Limited—
Taxe d'Etat de 1898............ $1 35
Taxe de levée, district d'Orléans,......... 35

Total............ $1 70

383 Cinq lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Joliet, Cohn et Spruce, désignés comme lots Nos 14 à 18, dans l'ilet No 259; lots Nos 14 à 17 mesurant chacun 20 pieds de face à la rue Joliet sur 150 pieds de profondeur; lot No 18 mesurant 25 pieds de face à la rue Spruce sur 100 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Spruce et Joliet.

NEW ORLEANS HOME INVESTMENT CO., L'td—
Taxe d'Etat de 1898............$8 70
Taxe de levée, district d'Orléans............ 2 18

Total............$10 88

384 Trente-deux lots de terre dans le 7me District de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Monroe, Cohn et Spruce, désignés comme lots Nos 1, 2 à 10 et 13 à 34, dans l'ilet No 261; les lots Nos 1 à 10 mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Cohn sur 100 pieds de profondeur, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Cohn et Léonidas; lots Nos 13 à 17 mesurant chacun 20 pieds de face à la rue Monroe sur 150 pieds de profondeur; lots Nos 18 à 29 mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Spruce sur 100 pieds de profondeur, le lot No 18 formant l'encoignure des rues Spruce et Monroe, le lot No 29 formant l'encoignure des rues Spruce et Léonidas; lots Nos 30 à 34 mesurant chacun 20 pieds de face à la rue Léonidas sur 150 pieds de profondeur.

NEW ORLEANS HOME INVESTMENT CO., L'td—
Taxe d'Etat de 1898............$6 00
Taxe de levée, district d'Orléans...... 1 50

Total............$7 50

385 Vingt et un lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans borné par les rues Joliet, Léonidas, Cohn et Spruce, désignés comme lots Nos 2 à 10, 12 à 19, 27, 28, 33 et 34 dans l'ilet No 260; les lots Nos 2 à 10 et le lot No 12 mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Cohn sur 100 pieds de profondour, le lot No 12 formant l'encoignure des rues Cohn et Léonidas; lots Nos 13 à 17 mesurant chacun 20 pieds de face à la rue Léonidas sur 150 pieds de profondeur; lots Nos 18, 19, 27 et 28 mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Spruce sur 100 pieds de profondeur, le lot No 18 formant l'encoignure des rues Spruce et Léonidas; lots Nos 33 et 34 mesurant chacun 20 pieds de face à la rue Joliet 150 pieds de profondeur.

NEW ORLEANS LAND CO—
Taxe d'Etat de 1898............ $45 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 11 25

Total............$56 25

387 Un morceau de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant 2122 pieds sur la ligne du Cimetière de la Métairie, 13,166 pieds sur la ligne des frères Hazeur, maintenant Fredericks, 13,166 pieds sur la ligne du N. O. Shell Road, s'étendant du Cimetière de la Métairie au Lac.

N. O. ENTERPRISE CO. Ltd.—
Taxe d'Etat de 1898............$21 00
Taxe de levée, district d'Orléans...... 5 25

Total............$26 25

388 Une bâtisse dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, situé sur la levée de revêtement au West End et connu sous le nom de Shoot the Chutes.

PRATT, GEO. K. et Suc. P. S. CARRINGTON—
Taxe d'Etat de 1898............$1 20
Taxe de levée, district d'Orleans...... 30

Total............$1 50

392 Un ilet de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, borné par les rues Cambronne, Joliet, Pritchard et Fig, désigné comme ilet No 428 mesurant 300 pieds de face à la rue Cambronne sur 300 pieds de profondeur.

PRATT, GEO. K. et Suc. P. S. CARRINGTON—
Taxe d'Etat de 1898............ $1 20
Taxe de levée, district d'Orleans..... 30

Total............ 1 50

393 Un ilet de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Joliet, Cambronne, Pritchard et Apricot, désigné comme ilet No 411, mesurant 300 pieds de face à la rue Joliet sur 300 pieds de profondeur.

PHOENIX POWDER CO., de WEST. VA.—
Taxe d'Etat de 1898............$3 60
Taxe de levée, district d'Orléans...... 90

Total............$4 50

395 Un ilet de terre le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, General Ogden, Heaton et N. O. Shell Road, désigné comme ilet No 662, mesurant 91 pieds 5 pouces de face à la rue Marie, 292 dans le fond, sur 300 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 32 pieds 3 pouces sur l'autre ligne de côté.

REINACH, JACOB A.—
Taxe d'Etat de 1898............ $1 20
Taxe de levée, district d'Orleans 30

Total............ $1 50

396 Un ilet de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Hollygrove, Dickson et Palmetto, désigné comme ilet No 669, mesurant 300 pieds de face à la rue Hamilton sur 300 pieds de profondeur.

LOSSER, J. B. Jr—
Taxe d'Etat de 1898............ 90
Taxe de levée, district d'Orleans..... 23

Total............$1 13

397 Quatre lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Mary, Cohn et Spruce, désignés comme lots Nos 13 à 16 dans l'ilet No 262, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Mary sur 120 pieds de profondeur; lot No 13 formant l'encoignure des rues Mary et Spruce.

RAU, WM E—
Taxe d'Etat de 1897............ $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans...... 40

Total............$2 80

398 Un ilet de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Holly Grove, Gén'l Ogden, Cypress et Spruce, désigné comme ilet No 269, mesurant 300 pieds de face à la rue Holly Grove sur 300 pieds de profondeur.

RIBE, CHARLES—
Taxe d'Etat de 1898............60c
Taxe de levée, district d'Orléans............15c

Total............75c

399 Une portion de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Joliet, Marks et le N. O. Shell Road, dans l'ilet No 646, faisant face au N. O. Shell Road.

SIMMONS, CELINA—
Taxe d'Etat de 1898............ $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans..... 45

Total............$2 25

400 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Cherokee, Esther et Anne, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 29, mesurant 30 pieds 6 pouces 8 lignes de face à la rue Esther sur 142 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur et formant l'encoignure des rues Esther et Cherokee.

SUNDMACHER, JOHN—
Taxe d'Etat de 1898............ 30c
Taxe de levée, district d'Orléans.... 08c

Total............ 38c

402 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joliet, Léonidas, Stroelitz et Palmetto, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 593, mesurant 30 pieds de face à la rue Palmetto sur 120 pieds de profondeur.

STEPPE, MATHEIU, LLOYD POSEY, propriétaire actuel—
Taxe d'Etat de 1898............$2 40
Taxe de levée, district d'Orléans...... 60

Total............$3 00

403 Un ilet de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Bernadotte, Burdette, Colapissa et Oleander, désigné comme ilet No 462, mesurant 300 pieds de face à la rue Bernadotte, 302 pieds dans le fond sur 78 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 123 pieds sur l'autre ligne de côté.

TUJACQUES, JEAN, (et als.)—
Taxe de 1898............ 30c
Taxe de levée, district d'Orléans....... 08c

Total............ 38c

404 Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dante, Dublin, Napoléon et Sycamore, désignés comme lots Nos 15 et 16, dans l'ilet No 309, mesurant chacun 27 pieds de face à la rue Dante sur 117 pieds 6 pouces de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

B T. WALSHE.

Collecteur de Taxes pour le Sixième District, Paroisse d'Orléans.
24mai—24 31—juin 7 14 21 24

VENTE POUR TAXES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Sixième District, composé des sixième et septième districts municipaux.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, du 6me district paroisse d'Orléans. Nlle-Orléans, 24 mai 1899.

Conformément à la section 63 de l'acte 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le sixième district, paroisse d'Orléans, composée des sixième et septième district municipaux, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes de l'année 1898 et les années précédentes que j'en commencerai la vente, à la porte de la Cour, SAMEDI, 24 juin 1899, à 11 heures A. M., et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, et continueront à l'être conformément à la loi préparatoire à la dite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

B T. WALSHE,
Collecteur de Taxes d'Etat, Sixième District, Paroisse d'Orléans.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 24

VENTE POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES

Ventes de propriétés foncières
—POUR—
TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Sixième District, composé des Sixième et Septième Districts Municipaux.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Sixième District, paroise d'Orléans, 31 mai 1899.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 1er jour de Juillet 1899 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières dans le sixième district de la paroisse d'Orléans sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées dans l'année 1899 et les années précédetes, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 decembre des années dans lesquelles lesdits assessements ont été faits, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années et les proprietés foncières assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiquées ci-dessous, savoir:

SEPTIEME DISTRICT.

WATT, JOHN
Taxe d'Etat de 1898............$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans...... 45

Total............$2 25

410 Sept lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Hillary, Plum et Poplar, désignés comme lots 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, dans l'ilet No 158.

WATT, JOHN—
Taxe d'Etat de 1898............ 24c
Taxe de levée, district d'Orleans...... 06c

Total............ 30c

411 Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Dante, Sycamore et Mobile, désigné comme lots Nos 23 et 24, dans l'ilet Nos 308 et 323, mesurant ensemble 120 pieds de face à la rue mobile sur 120 pieds de profoneur.

WATT, JOHN—
Taxe d'Etat de 1898............60c
Taxe de levée, district d'Orléans.........15c

Total............75c

412 Une portion de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joliet, Léonidas, Green et Hickory, désignée comme lots Nos 10, 11 et 12 et la façade du lot No 13, dans l'ilet No 229, les lots Nos 10, 11 et 12 mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Joliet sur 110 pieds de profondeur; lot No 12 formant l'encoignure des rues Joliet et Hickory, la façade du lot No 13 mesurant 25 sur 60 pieds.

ZELLER, Mme ROSA—
Taxe d'Etat de 1898............$2 40
Taxe de levée, district d'Orléans...... 60

Total............$3 00

414 Une portion de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans lilet borné par les rues Monroe, Mary, Levée et Oak, désignée comme lot No 22 et parties des lots Nos 10 et 23 dans l'ilet No 140; lot No 22 mesurant 21 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Levée, 21 pieds 2 pouces 2 lignes dans le fond sur 105 pieds 6 pouces de profondeur sur une ligne de côté et 123 pieds 4 pouces 4 lignes sur l'autre ligne; partie du lot 23 mesurant 21 pieds 5 pouces de face à la rue Levée sur 28 pieds 10 pouces 10 lignes dans le fond sur 105 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 86 pieds sur l'autre ligne de côté; partie du lot No 10 mesurant 33 pieds de face à la rue Levée sur 75 pieds 9 pouces 8 lignes de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

B. T. WALSHE,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Sixième District, pour la Paroisse d'Orléans.
31mai—31—juin 7 14 21 28—juil 1

VENTE POUR TAXES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Sixième District, composé des sixième et septième districts municipaux.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT Du 6me District, paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 31 mai 1899.

Conformément à la section 63, de la loi 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toute les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le Sixième District, paroisse d'Orléans, composé des sixième et septième districts municipaux, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes de l'année 1898 et les années précédentes, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Cour, le SAMEDI, 1er jour de juillet 1899, à 11 heures A. M. et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant a annoncées dans ce journal, et continueront à l'être, conformément à la loi préparatoire à la dite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de vente pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

B. T. WALSHE,
Collecteur de Taxes d'Etat, Sixième District, Paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 1

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville.
Coin St-Charles et Canal
Depot de Passagers,
Tête de l'Avenue Esplanade
TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs. arrivée
Express de la Californie.
No 10....8:40 p. m. No 9....7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique.
No 18....8:50 a. m. No 17.... 7:00 p. m.

"SUNSET LIMITED."
Ce train célèbre fera le voyage régulier chaque semaine à San Francisco, quittant la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 11 h. A. M et arrivant tous les mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle-Orléans et de tous les points est.
Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 9 et 10 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.
Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mercredis, vendredis et samedis soirs pour San Francisco directement. fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE.
NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R.
ALABAMA & VICKSBURG RY.
VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R.R.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 3 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans.	7:30 p.m.	8:30 a.m
Arrive à Meridian....	1:20 a.m.	3:00 p.m
Part de Meridian.....	1:30 a.m.	7:00 a.m
Arrive à Birmingham	5:50 a.m.	12:10 p.m
Arrive à Chattanooga	9:45 a.m.	8:40 p.m
Arrive à Lexington..	5:00 p.m.	5:00 a.m
Arrive à Cincinnati..	7:30 p.m.	7.45 a.m

Seulement 25 1/2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M.
Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Va. Washington, D. C. seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles.
E. C. RUNTE, C. T. A.
GEO. H. SMITH, G. P. A. R. J. ANDERSON, A. G. P. A.
1er jan—1an Nlle-Orléans, Lne.

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 9 avril 1899.

Départ. Arrivée.
Chicago et St-Louis Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.
Louisville & Cincinnati Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte.
Fast Mail.
No 2, départ, 8:00 P.M.
No 1, arrive 7:35 A. M.
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.
Louisville & Cincinnati,
No 2, départ 8:00 P. M.
No 1, arrive 7:35 A. M.
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.
Local Mail and Expres.
No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 P. M.
Pour Fulton, Ky., et les stations intermédiaires.
McComb City Accommodation.
No 32, départ 5:30 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.
Excursions du dimanche:
No 36, départ 7:35 A. M.
No 35, arrive 9:05 P. M.
Yazoo & Mississippi Valley R. R
No 6, départ 4:00 P. M.
No 5, arrive 10:40 A. M.
Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.
Local Day Express.
No 22, départ 8:00 A. M.
No 21, arrive 5:50 P. M.
Pour Vicksburg. Natchez et les points intermédiaires.
Baton Rouge Accommodation.
No 34, départ 4:20 A. M.
No 33, arrive 9:20 A. M.
S'arrête à toutes les stations.
Bureau des billets, St-Charles et Commune.
W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A.
Ass. Agent Gén des Pass. Nlle-Orléans.
28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.
EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.
Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT

No.	Arrivées	No.	Departs
1 fast line....	7:05 pm	2 fast m'l.	7:45 pm
3 fast mail ...	7:40 am	4 limited.	11:15 am
5 limited	8:30 pm	6 fast line ..	7:55 am
7 Coast tous les jours (dim ex)	8:55 am	8 Coast tous les jours dim ex	4:00pm

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.
Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.
Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.
JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
1mars—au 31 déc

Southern RAILWAY.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7:45 P. M.	7:55 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	3,30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.
No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.
Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au
BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY,
704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Ln.
J. M. Kulgt, Ass't Agent de Pass. et Billets.
M. R. Pawers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Gie.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.
17 déc

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE

—DE—

Propriétés de valeur

—AVEC—

Bâtisses et Améliorations.

Nos 1212 et 1214 rue Poydras, entre les rues Franklin et Bassin.

Carré d'ilet vacant borné par les rues Abondance, Agriculture, Painters et l'avenue Franklin.

Terrain et améliorations formant les coins des rues St-Claude et Promenade Carondelet et St-Pierre et Promenade Carondelet (la rue à l'arrière étant Bassin).

Nos 1410 et 1414 rue Poydras entre les rues Howard et Liberté.

La moitié indivise d'un intérêt dans tout le carré d'ilet et améliorations borné par les rues Euphrosine, Vénus, Télémaque et Génois.

Nos 2433 rue Domaine entre les rues Tonti et Rocheblave.

18 terrains, etc., dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Bénéfice et Trésor.

Hugh A. Bayne vs Adrien B. Fréchou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,355—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 29 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain lot de de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situé, étant et se trouvant dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Franklin et Bassin, désigné par le No 9, sur un plan de Louis Pilié, voyer de ville, le 24 novembre 1860: ledit lot mesurant quarante deux pieds dix pouces et trois et demi lignes de face à la rue Poydras, quarante-deux pieds sept pouces et quatre lignes dans le fond sur une profondeur de cent vingt quatre pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de côté et cent vingt huit pieds, onze pouces et trois lignes sur la ligne du côté du lot No dix

Deuxièmement—Un certain ilet de terre vacant, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant, ou de quelque façon y appartenant, situé, étant et se trouvant dans le Troisième District de cette ville, désigné comme l'ilet No 1803, borné par les rues Abondance, Agriculture, Painters et l'avenue Franklin, et contenant 26 lots de terre numérotés 1 à 26 inclusivement Le tout d'après le plan fait par A. de Armas voyer, le 25 avril 1870, et déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville.

Troisièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, St-Pierre Bassin et la Promenade Carondelet, mesurant, en (M. A.), cinquante-trois pieds deux pouces de face à la rue St-Claude, soixante-quatorze pieds de profondeur et face à la Promenade Carondelet soixante-douze pieds quatre pouces de profondeur et face à la rue St-Pierre et quarante sept pieds six pouces de large sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bassin; ledit lot ou portion de terre étant composé de deux lots de terre désignés par les numéros Un et Deux sur un plan par A. Pueyo, daté 3 mai 1845.

Quatrièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Poydras, Lafayette, Liberté et Howard, désigné par la lettre "A" sur un plan de L. Reizenstein, voyer, daté le 13 mars 1866 et mesurant dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes et un tiers de face à la rue Sud Poydras, sur une profondeur de cent-cinq pieds entre lignes parallèles (M A.) ensemble avec une allée cinq pieds de largeur dans le fond du lot et commun au lot A et autres étant une subdivision du lot original Numéro Cinq et aussi un certain morceau ou portion de terre attenant le Lot A, et mesurant trois pieds de face à la rue Sud Poydras, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, le dit morceau ou portion de terre étant pris sur le côté adjoignant le lot A, ci dessus décrit, du lot décrit comme lot No Quatre de l'ilet 32, sur un plan par L. H. Pilié, député voyer, daté le 22 avril 1844.

Cinquièmement—La moitié indivise d'un certain ilet entier de terre désigné comme ilet No 719, borné par les rues Euphrosine, Vénus, Télémaque et Génois, dans le Premier District de cette ville, mesurent conformément à la Mappe de Ville, deux cent quatre-vingt-trois pieds, quatre pouces et cinq lignes sur les rues Euphrosine et Vénus et trois cent dix-neuf pieds, huit pouces et six lignes sur les rues Télémaque et Genois, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Sixièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou y appartenant en quelque sorte se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette (autrefois Hevia), Liberté (autrefois St Paul) et Howard (autrefois Gironde), désigné comme lot No quatre de l'ilet No 32 d'après le plan de Louis H. Pilié, député voyer, le 22 avril 1844, déposé comme plan No un, dans l'étude de Félix Grima, ancien notaire public en cette ville; ledit lot mesurant vingt-six pieds dix pouces et cinq lignes plus ou moins de face à la rue Poydras sur cent pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Septièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, ou en quelque sorte y appartenant, situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Tonti et Rocheblave; ladite portion de terre mesure (M. A.) trente-huit pieds onze pouces et sept lignes, plus ou moins, de face à la rue Dumaine, sur quatre vingt sept pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur; ledit lot ou portion de terre est composé du lot No treize et d'une moitié du lot No douze, sur un plan de D. N. Judice, ingénieur civil, daté le 30 janvier 1866, et déposé en l'étude de N. B. Trist, notaire public en cette ville.

Huitièmement.—Dix huit certains lots de terre avec les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1972, qui est borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Bénéfice et Trésor, et mesurant comme suit: Lots Nos un à sept mesurant chacun trente pieds de face à la rue Marigny; lots Nos un à cinq mesurant chacun cent quatre pieds de profondeur; lots Nos six, sept et huit mesurant chacun cent trente quatre pieds de profondeur: lot No huit mesurant vingt deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Marigny; lot No un formant l'encoignure des rues Marigny et Bénéfice: lots Nos 9 à 16 faisant face à la rue Champs-Elysées; lots Nos dix à quinze mesurant chacun trente pieds de face à la rue Champs-Elysées, le No 16 mesurant trente pieds un pouce de face à la rue des Champs-Elysées, formant l'encoignure de cette rue et de la rue Bénéfice; lots Nos douze à seize mesurant chacun cent quatre pieds de profondeur; lots Nos neuf à onze, mesurant chacun cent trente-quatre pieds de profondeur; lot No neuf, mesurant vingt-deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Champs-Elysées; lots dix-sept et dix-huit sont des lots de clef mesurant chacun trente pieds de face à la rue Bénéfice sur cent cinquante pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan par J. F. Braun, architecte, du 9 septembre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Denègre, Blair et Denègre, avocats pour le plaignant.
27 mai—27 28 —juin 2 9 16 23 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF,

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion d'acquérir une grande et magnifique

RESIDENCE

Sur l'avenue St-Charles, entre les rues Pine et Lowerline,

(La rue à l'arrière étant la rue Carrollton)

Dans un des plus beaux voisinages, près du

PARC AUDUBON.

Les terrains mesurant 121 pieds de face à l'avenue St-Charles, 120 pieds sur la rue Carrollton et 582 pieds 10 pouces sur la rue Pine (plus ou moins).

—DANS L'AFFAIRE DE—

James Jackson vs Lewis Meteeser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 59,069—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 8 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix-neuf lots de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 65, borné par l'avenue St. Charles, les rues Pine, Lowerline et Carrollton; lesdits lots sont contigus comme suit, à savoir:—Les lots de un à quatre inclusivement mesurent chacun trente pieds de face à la rue Carrollton sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No un forme l'encoignure des rues Carrollton et Pine. Les lots cinq à quinze inclusivement ont chacun trente pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et les lots de seize à dix-neuf inclusivement ont chacun trente pieds dix pouces et demi de face à l'avenue St-Charles, trente pieds de largeur dans le fond sur la profondeur suivante: le lot 16, cent trente-deux pieds dix pouces de face à la rue Pine sur cent trente-six pieds sur la ligne du lot No 17. Le lot No 17, cent trente-six pieds sur la ligne du lot No 16 et cent trente-neuf pieds deux pouces sur la ligne du lot No 18. Le lot No 18, cent trente-neuf pieds deux pouces sur la ligne du lot No 17, et cent quarante-deux pieds quatre pouces sur la ligne du lot No 19, et le lot No 19, cent quarante-deux pieds quatre pouces sur la ligne du lot No 18, et cent quarante cinq pieds six pouces sur l'autre côté vers la rue Lowerline.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker, avocat pour le plaignant.
5 mai—5 6 12 19 26—juin 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Quatrième District.

George W. Taylor vs Almada & Brother.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,925—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre Jessie A. Taylor, défenderesse (in rule) et en faveur de Almada et Brother, comme dommages pour honoraires d'avocat, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magazine, Sixième, Camp et Septième. Lesdits lots sont désignés par les Nos 15 et 16 et mesurant chacun vingt huit pieds de face à la rue Camp sur cent vingt-cinq pieds de profondeur.

Le lot No 16 acquis d'Eusèbe Regio, d'après acte passé pardevant J. D Taylor, notaire le 20 juin 892, C. O. B. 146, fo 161. Le lot No 15 acquis 1/2, par jugement dans la succession de W. W. Taylor, No 21,779 Cour Civile de District, le 27 juillet 1887 C. O. B. 127 fo 597, 2/6 de W. A. et Wm R. Taylor, d'après acte passé pardevant J. D Taylor, notaire le 4 novembre 1892 C. O. B. 143 fo 482 1/6 de Geo. W. Taylor, d'après acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 27 juin 1890, C. O. B. 138 fo. 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats.
12 mai—12 13 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Terrain et Bâtisses No. 426 rue Carroll, entre les rues Perdido et Poydras.

Le tout connu comme "The Goslett Electrical and Machine Works", Ensemble avec toutes les machines, outils, stock, ustensiles, et tous les accessoirs, dépendances, etc., Contenus sur lesdits lieux, etc, d'après inventaire déposé au bureau du Shérif Civil.

Dans l'affaire de Louis Grunewald, Sr., vs The Goslett Electrical and Machine Works, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,238—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juin 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carroll, Poydras, Carondelet et Perdido; ledit lot mesure trente pieds sept pouces de face à la rue Carroll (commençant à peu près à quatre-vingt dix pieds du coin de la rue Poydras) sur cent vingt pieds huit pouces et trois lignes de profondeur ensemble avec tous les droits acquis sur l'allée commune touchant ledit lot sur le côté le plus près de la rue Poydras, et à l'usage de celle-ci. Les bâtisses sur ladite propriété étant désignées par le numéro municipal 426 rue Carroll.

2. La boutique, stock, outils, et tous les accessoires et le matériel actuellement contenus dans l'établissement sus décrit sans aucune réserve ou exception quelle qu'elle soit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 22

Succession de Mme Victoire Angomar, Veuve de Philip Vidou,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,547—Division E.—Attendu que Salvador Lacava a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Victoire Angomar, Veuve de Philip Vidou, décédée testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
PAUL O. GUERIN, Greffier.
4 juin—4 8 13